

rapports de ce genre parce qu'Ottawa ne les voyait pas d'un bon œil.

L'hon. M. MICHAUD: Je ne puis que rassurer l'honorable député que chaque fois qu'il sera démontré que la pêche du hareng dans des eaux quelconques nuit à l'industrie du saumon, cette pêche sera soumise à des restrictions.

M. BROOKS: Pour ce qui est du hareng employé comme engrais, c'est une question qui n'intéresse pas seulement la côte ouest, mais aussi la côte est.

J'ai reçu des lettres de coopératives de pêche des Provinces maritimes à l'effet que l'on pourrait y créer un splendide débouché pour le hareng si des hommes convenablement formés pouvaient enseigner aux pêcheurs la manière de préparer le hareng pour le marché. Le ministre a-t-il reçu des demandes pour la nomination d'un instructeur expérimenté, connaissant bien l'anglais et le français, en vue d'enseigner aux pêcheurs du détroit de Northumberland ou d'autres régions des Provinces maritimes la préparation du hareng pour le marché?

L'hon. M. MICHAUD: Je ne me souviens pas d'avoir reçu aucune demande de pêcheurs ou de citoyens du détroit de Northumberland. Je me rappelle qu'il existe une très importante industrie du hareng dans le comté de Charlotte, dans la baie de Fundy et dans cette région; nous y avons des instructeurs qui donnent des démonstrations et apprennent aux pêcheurs la façon de préparer leurs prises pour le marché. Je crois que le meilleur hareng traité mis sur le marché étranger et sur notre marché domestique vient de cette région et obtient les meilleurs prix.

M. BROOKS: Le ministre ne sait donc pas si des demandes ont été faites de Westmorland ou du comté de Kent, Nouveau-Brunswick, pour la nomination d'un instructeur bilingue en vue d'enseigner aux pêcheurs la préparation du hareng.

L'hon. M. MICHAUD: Il est possible que le département ait reçu une demande, mais je ne m'en souviens pas.

(Le crédit est adopté.)

Construction de passes migratoires et déblaiement de rivières, \$9,000.

M. NEILL: Lorsque le crédit a été mis en délibération j'ai parlé d'une façon générale de l'échelle à poisson sur la rivière Quinsan, à Courtenay. Le ministre a pu sans doute aller aux renseignements. En aurait-il à nous communiquer?

L'hon. M. MICHAUD: L'honorable député a raison. Lorsque le comité a commencé

[M. Neill.]

l'examen de ce crédit j'ai fourni les renseignements que je possédais alors; cette passe migratoire ou échelle à poisson, construite d'abord en 1922, a été emportée en 1927, reconstruite la même année, emportée de nouveau en 1935, puis remplacée.

M. NEILL: Emportée de nouveau en décembre.

L'hon. M. MICHAUD: Oui, en décembre. On s'est demandé depuis s'il fallait construire la même sorte de passe migratoire, ou s'il fallait procéder autrement. Les opinions ont été partagées. La construction d'une passe comme celle que demandent certaines gens signifierait, prétend-on, des inconvénients à l'aménagement hydro-électrique de la rivière. Les dossiers du ministère révèlent qu'il existe une forte divergence d'opinions entre les habitants de l'endroit, la compagnie d'énergie électrique,—les houillères Sunsmuir, je crois,—et les ingénieurs. L'ingénieur local du ministère a depuis fait rapport que la construction d'une passe comme celle que l'on demande serait coûteuse sans rendre tous les services qu'on en attend, et qu'elle nuirait à l'aménagement de la rivière. Toutefois je sais que les habitants de ces endroits,—Courtenay et Cumberland,—sont d'un autre avis. Pour trancher la difficulté et apaiser les esprits, j'accepterais qu'un ingénieur du dehors se prononce en la matière. Mon collègue le ministre du Travail me prêtera les services de son ingénieur local ou d'un membre de son personnel sur la côte du Pacifique pour s'enquérir des faits et faire rapport sur ce qu'il faudrait faire, selon lui.

M. NEILL: C'est une suggestion satisfaisante, et je sais que l'ingénieur des travaux publics est très capable. Donc, je ne doute pas que son rapport sera absolument consciencieux.

Un mot ou deux au sujet des assertions à l'effet qu'il serait impossible, ou du moins très difficile, de placer l'échelle où elle devrait être, c'est-à-dire à l'extrémité du barrage. Après avoir été emportée trois fois par l'eau, elle est inutile où elle est, et nous devons la placer ailleurs, et son meilleur endroit est évidemment à l'extrémité du barrage, dans le rocher. Les fonctionnaires du ministère disent que ce serait dangereux pour le barrage à cause de l'emploi des explosifs. Mais on peut faire sauter n'importe quoi, n'importe où, si l'on est prudent. J'ai fait du sautage à trois pieds des fenêtres de ma maison sans rien briser. Dans les villes, des ouvriers se servent de dynamite à quelques pieds des trottoirs sans rien endommager, parce qu'ils savent comment s'y prendre. Ils usent de discernement; couvrent la dynamite, ainsi de suite.